PLOBANNALEC LESCONIL Mag

JANV. FÉV. 2022

Le magazine de la commune | *Kelaouenn kumun*

DOSSIER SPÉCIAL P. 17

La Maison médicale

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE P. 10
Études aménagement du port

COMMUNICATION P. 16
L'application mobile

TRAVAUX & AMÉNAGEMENT P. 29
Les travaux réalisés

PLOBANNALEC LESCONIL
Pornaleg-Leskonil

www.plobannalec-lesconil.bzh

SOMMAIRE / TAOLENN

P 17

P 29

EDITO / PENNAD-STUR 3

RETOUR EN IMAGES / DISTRO GANT SKEUDENNOÙ 4

ENFANCE & JEUNESSE / BUGALE HA YAOUANKIZ
Focus sur nos écoles 5
Le portail famille 6
Junior association 7
La fête de l'amusement 7

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE / ENDRO NATUREL HAG ENDRO BEVAÑ
Un éclairage public utile, maîtrisé 8
Vers le Très Haut Débit 9
Une étude sur le port 10
Bonnes pratiques 11

INTERCOMMUNALITÉ / ETREKUMUNELEZH
Osez rénover, investir, embellir votre logement 12
Le défi zéro déchet 12

ÉCONOMIE & TOURISME / EKONOMIEZH & TOURISTEREZ
Ressources humaines : réorganisation des services 13
Les nouveaux commerçants sur la commune 14

COMMUNICATION / KEHENTIÑ
Une nouvelle application mobile et un nouveau site web 16

DOSSIER SPÉCIAL / DOSER ISPISIAL
La maison médicale 17

QUESTIONNAIRE 19

ASSOCIATIONS / KEVREDIGEZHIOÙ
Agenda 1er semestre 2022 25
Le Comité de Jumelage 26
Le Club Canin Sport Education Bigouden 27

CULTURE & SOLIDARITÉ / SEVENADUR HA KENGRED
Le vitrail de Saint-Alour 28
Le minibus du CCAS 29
Le repas des aînés 29
Laurent Guichaoua quitte le service actif 30

TRAVAUX & AMÉNAGEMENT / LABOURIOÙ HA TERKAÑ
Voirie : des travaux d'entretien 31
Le jardin du souvenir 31
Rénovation des aires de jeux 32
Déconstruction du transformateur de Pont-Plat 32

TRIBUNE / TRIBUNELL 33

HOMMAGE / GWAZONIEZH 34

CITOYENNETÉ / KEODEDOURELEZH
Comment s'inscrire sur les listes électorales ? 35

DANS LE RÉTRO / UR SELL WAR-GIL 36

LA LANGUE DU TERRITOIRE / YEZH AN DOUAR 36

PLOBANNALEC LESCONIL Mag JANV. FÉV. 2022
Le magazine de la commune | Ke'zioù-penn kumun

www.plobannalec-lesconil.bzh
villeplobannaleclesconil
villedeplobannaleclesconil

Responsable de la publication :
Cyrille Le Cleach
Rédaction :
Équipe municipale
Photographies :
ville de Plobannalec Lesconil, Adobestock, Pixabay
Illustrations :
Freepik
Conception et mise en page :
GéDéZ'ailes Communication

Impression :
Cloître Imprimeur
Imprimeur certifié PEFC, FSC et Imprim'Vert

FSC www.fsc.org
RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C006327

Mairie de Plobannalec Lesconil
1 rue de la Mairie
29740 Plobannalec-Lesconil
02 98 82 20 22
mairie@plobannalec-lesconil.fr

Cyrille Le Cleach

Chers Plobannalecois-Lesconilois,
chers administré-e-s,

Après cette année 2021 où nous avons appris à vivre avec la Covid, à l'époque des réseaux sociaux qui distribuent un flot continu d'informations, le Mag' reste l'outil principal pour vous présenter posément tout le sens de l'action municipale en dressant un bilan de l'année écoulée et en vous présentant les projets pour les années à venir.

Dans un édito précédent, j'avais annoncé que l'année 2021 serait une année charnière à la formalisation et l'inscription des projets communaux. Le chemin est pris.

En conformité avec nos engagements de campagne, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sera présenté lors du 1er conseil municipal de l'année au cours du Débat d'Orientation Budgétaire.

Ce PPI Reflète les priorités des projets programmés par la par la majorité municipale, et des financements qui leurs sont attribués chaque année autour des axes suivants :

- Les investissements récurrents et nécessaires concernant la voirie, les bâtiments et équipements communaux
- Le renforcement de nos 2 centralités : le port de Lesconil et le bourg de Plobannalec
- Les services à la population
- L'accompagnement des transitions et la préservation du cadre de vie d'une commune rurale et littorale
- Lors du dernier conseil municipal, 2 projets importants ont été actés à l'unanimité par les élus du Conseil municipal dont je salue l'allant et l'engagement dans leur mission au service de l'intérêt général.
- La maison médicale et la création de 16 nouveaux logements à loyers modérés au bourg de Plobannalec
- L'acquisition sur le secteur de Pratareun-Penareun à Lesconil d'une réserve foncière en vue de la construction d'un lotissement communal pour les jeunes ménages.

Ces 2 actions s'inscrivent dans la lignée d'un projet politique concret et réaliste mais loin d'être simpliste. Ce projet se veut connecté à votre quotidien en apportant des réponses à vos préoccupations telles que l'accès aux soins et au logement pour tous ou encore l'accompagnement aux transitions numériques et écologiques.

Notre commune ne travaille pas seule, elle s'inscrit dans des démarches territoriales partenariales avec la CCPBS bien sûr, qui est souvent notre relai auprès du département du Finistère et de la Région Bretagne.

Pour rappel, la CCPBS participe à votre vie quotidienne, à travers les compétences suivantes :

- L'aménagement/planification avec la démarche engagée autour d'un Plan Local Intercommunautaire de l'Urbanisme et de l'Habitat (PLUiH)
- Le développement économique
- La collecte et valorisation des déchets
- L'adduction et le traitement des eaux
- La gestion des réseaux souterrains et aériens
- L'accès au numérique pour tous
- Les solidarités
- Les dossiers environnementaux de la Gestion des Milieux Aquatiques, de la Prévention des Inondations (la Gemapi) et des espaces naturels
- Mobilités.

Enfin, pour conclure, une collectivité n'est rien sans ses agents communaux. Je voudrais les remercier pour leur implication dans leur mission : améliorer le quotidien de tous avec les possibilités et limites d'un budget maîtrisé d'une commune qui vient de franchir le seuil des 3.500 habitants.

Avec espoir, écoute et enthousiasme, je vous souhaite en mon nom et en celui du conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Cyrille Le Cleach,
Maire

INFOS PRATIQUES / TITOUROÙ TALVOUDUS

La mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

mairie@plobannalec-lesconil.fr

Le service urbanisme est ouvert
lundi, mardi et jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
mercredi et vendredi
de 8h30 à 12h30
urba@plobannalec-lesconil.fr

La médiathèque est ouverte
le mardi de 17h à 19h
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 16h30 à 18h30
le vendredi de 16h50 à 19h
le samedi de 16h30 à 18h30
le dimanche de 10 h à 12h
Tél. 02 98 82 25 55

mediatheque@plobannalec-lesconil.fr

Permanences des élus (sur RDV) :

Cyrille LE CLEACH :
Lundi de 17 h à 19 h
et samedi de 10 h à 12 h

Yannick LE MOIGNE :
Sur rendez-vous

Lauriane CARROT :
Jeudi de 14 h à 16 h

Jean-Yves ROZEN :
Vendredi de 10 h à 12 h

Laëtitia FAUCHÉ :
Vendredi de 10 h à 12 h

Loïc LE FUR :
Sur rendez-vous

Pascal LE LOC'H
Mercredi de 10 h à 12 h

Bertrand COSSEC
Mercredi de 17h30 à 19h30

< Départ de la course des enfants
19 septembre 2021

^ Octobre Rose
17 octobre 2021

Spok festival >
24 octobre 2021

L'arbre de la Laïcité >
9 décembre 2021

^ Cérémonie patriotique
Novembre 2021

< Noël de Bag Leskon
24 décembre 2021

Focus sur nos écoles

Cette année 2021-2022, 269 élèves se répartissent dans les deux écoles de la commune. Petit point sur les projets pédagogiques des deux établissement.

L'école Docteur Fleming

Le projet de l'école écrit pour une durée de 5 ans (2020/2025), comporte 3 enjeux :

- **Le climat scolaire** avec 2 objectifs principaux : Elaborer, comprendre et appliquer les règles de vie ensemble à l'école et engager des actions pour assurer le bien-être des élèves.
- **L'exploitation de l'environnement** proche de l'école avec une sensibilisation au patrimoine local culturel et sportif.
- Le **développement durable et les mobilités douces** pour encourager les élèves dans l'observation de leur environnement et la découverte des bonnes pratiques

L'école Saint-Joseph

À l'école Saint-Joseph, le projet d'école 2021-2022, s'intitule **« Osons les couleurs !»**

Tout au long de l'année, divers projets en lien avec les couleurs seront menés : fresques extérieures, classes d'art, élevage de papillons, aménagement coloré de la cour de récréation, plantations et jardinage, participation à la semaine du goût...

Des classes de découverte en lien avec le thème sont prévues pour tous les élèves de la PS2 au CM2.

Une grande place sera encore donnée au sport cette année : plusieurs classes participent à l'action recommandée par le ministère de l'Éducation Nationale : 30 minutes sont consacrées chaque jour à la pratique d'activités sportives. L'activité piscine est reconduite et les enfants se rendront régulièrement à la salle omnisports le vendredi.

Les élèves de GS/CP se rendront en classe de mer au CNPA de Lesconil et la classe de voile est reconduite pour les CM2. ■

Effectifs

École Docteur Fleming : 151 élèves

Classe TPS/PS
Mr GUEGUEN · 23 élèves

Classe MS
Mme COLIN · 23 élèves

Classe GS/CP
Mme DUTOUR · 25 élèves

Classe CP/CE1
Mme ARNAUD · 25 élèves

Classe CE2/CM1
Mme VERNE · 27 élèves

Classe CM1/CM2
Mme MINGAM · 28 élèves

École Saint-Joseph : 118 élèves

Classe TPS/PS/MS
Mme LARNICOL · 29 élèves

Classe de GS/CP
Mme CARIOU · 24 élèves

Classe de CE1
Mme SAVARY · 17 élèves

Classe CE2/CM1
Mme LE FLOCH · 23 élèves

Classe CM1/CM2
Mme LE MAO · 25 élèves

Le portail famille

La commune a mis en place le portail famille en septembre pour la gestion de la restauration et de la garderie périscolaire afin de faciliter le quotidien des parents et des enfants. Ils sont déjà très nombreux à l'utiliser.

Le portail famille est un service numérique qui permet de gérer efficacement les inscriptions aux différents services périscolaires. Il permet de tenir informé les familles de l'actualité du service enfance, de gérer les informations personnelles (parents et enfants) à tout moment.

Pour permettre au service périscolaire une meilleure organisation tant sur la gestion des repas que sur l'encadrement des enfants, les inscriptions sur le portail famille sont obligatoires.

Un règlement intérieur pour le service périscolaire, a été voté au Conseil municipal du 16 décembre 2021. Il sera effectif après les vacances d'hiver soit le 21 février 2022.

La mise en place de ce service a également pour objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire. A partir du 21 février 2022, un enfant qui ne sera pas préinscrit à la cantine, aura le prix de son repas majoré (5 € au lieu de 3€15 en primaire et 2€90 en maternelle).

Pour la garderie, les réservations sont possibles jusqu'à la veille au soir à minuit. ■

Informations parents

Pour votre première connexion, vous devez vous rendre à l'adresse suivante : https://parents.logiciel-enfance.fr/plobannalec

Vous trouverez alors un guide d'utilisation pour créer et utiliser votre compte parent. Il suffit de se connecter avec l'adresse mail que vous nous avez transmise lors des inscriptions.

Si cela ne fonctionne pas avec votre adresse mail, vous pouvez contacter Stéphanie Strullu, responsable du service enfance-jeunesse au 02 98 82 17 71 ou par mail periscolaire @plobannalec-lesconil.fr

Il est important également de renseigner tous les documents susceptibles de servir aux agents des temps périscolaires : Numéros de téléphone, renseignements médicaux, personnes autorisées à récupérer l'enfant...

Junior association

Plusieurs jeunes de la commune sont motivés pour créer une junior association qui s'adresse aux jeunes de 11 ans à 18 ans. Elle va permettre au groupe de mettre en place des projets dans une dynamique associative.

Il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le réseau national qui fourni le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif (assurance, compte bancaire...). Il s'agit en quelque sorte de la continuité du Conseil Municipal des Enfants.

Trois temps de rencontres ont eu lieu pendant la première semaine des vacances de Noël dont un temps avec la Structure d'Information Jeunesse (SIJ) de la CCPBS qui va leur apporter un soutien pour la création de la junior association.

Les jeunes ont présenté leur dossier avec leur projet de voyage mercredi 26 janvier devant le réseau national des juniors associations. ■

La fête de l'amusement

Le dimanche 12 septembre, à l'occasion du Forum des associations, les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont organisé la première Fête de l'Amusement au complexe sportif de Pont-Plat.

Ce projet avait été initié en 2018 grâce au dispositif « On s'lance » de la CAF du Finistère. Ce projet a été reporté plusieurs fois en raison de la crise sanitaire.

En partenariat avec les associations La Galoche Plobannalécoise et Naphtaline, le centre équestre de Kervignon et la Compagnie des Archers Bigoudens, les jeunes élus ont proposé des initiations pour découvrir ces différentes activités. En parallèle, les visiteurs ont pu découvrir des ateliers de jeux collectifs tels que la balle aux prisonniers, le jeu du béret et le tir à la corde.

Pour financer un futur projet, les jeunes élus avait mis en place un stand boissons et kouigns.

C'est dans la bonne humeur, que ce projet clôture le mandat des jeunes élus en 2018. Les futures élections du Conseil municipal des Enfants sont programmés cette année. ■

Un éclairage public utile, maîtrisé et responsable

La commune, comme 217 communes sur 277 et 6 EPCI [1] a transféré la compétence « éclairage public » au SDEF [2] pour la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement et d'exploitation. En cas d'éclairage public, les obligations normatives et règlementaires sont complexes, notamment en ce qui concerne l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

Les principales raisons de cet acte émanant d'une autorité ministérielle ont pour ambition

> **La protection de la biodiversité.** La lumière, en trop grande quantité ou trop éblouissante, attire certaines espèces animales avec un impact sur la flore.

> **L'économie d'énergie.** La nuisance lumineuse est à l'origine de dépenses inutiles pour les collectivités. L'éclairage public représente près de la moitié de leur consommation d'électricité.

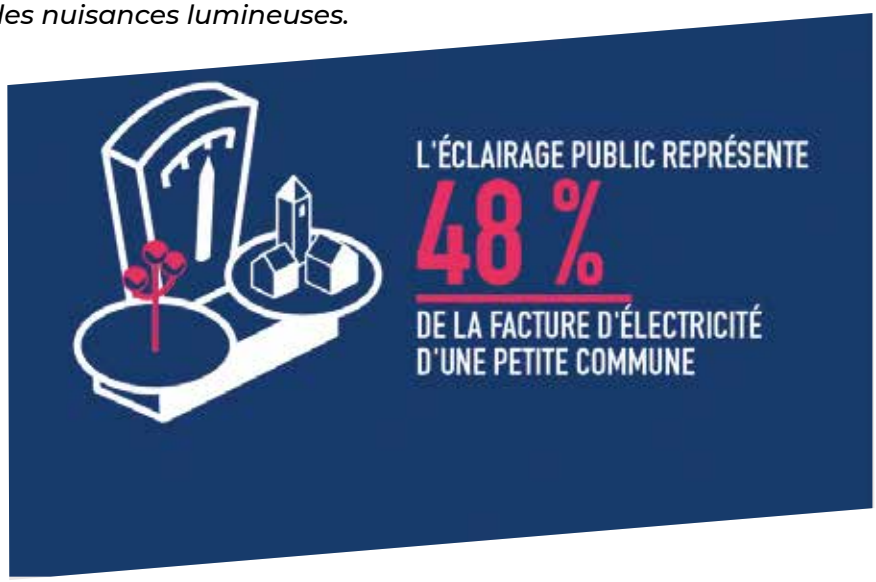

L'exigence d'extinction nocturne s'applique aux activités économiques et aux illuminations de monuments. Elle ne s'applique pas à l'éclairage public. L'extinction de l'éclairage public est donc une démarche facultative.

Aussi, la commune propose à ses habitants, à titre expérimental pour un an à compter de février 2022, une démarche d'extinction visant à mettre en place un éclairage utile, maitrisé et responsable. Le dispositif a été étudié en concertation avec l'ingénierie du SDEF (sécurité routière, cadre règlementaire).

Une baisse de la consommation annuelle d'énergie est attendue à hauteur de 82 %. L'estimation du montant des économies budgétaires annuelles serait de plus de 8300 € sur la base de 0,0585 € TTC/kWh, soit 20 % du budget annuel affecté à ce poste ; les frais d'abonnement étant prépondérants.

La cartographie des secteurs concernés sera affichée en mairie durant toute la phase expérimentale. ■

Horaires de coupure proposés sur l'ensemble de la commune

> Toute l'année : de 23 h à 6 h

> L'été : de 1 h à 6 h sur les secteurs à forte concentration touristique.

(1) Établissement Public de Coopération Intercommunale

(2) Syndicat Départemental d'Énergie d'Équipement du Finistère

Vers le Très Haut Débit

Injecter du très haut débit permet de maintenir le cuivre en état et d'améliorer la couverture de la téléphonie mobile, en attendant la fibre optique pour tous.

Le cuivre doit continuer à être un réseau multiservices pleinement fonctionnel en attendant la fibre pour tous, tout en renforçant la téléphonie mobile dans les zones sensibles.

La commune représente l'AMF29 (Association des Maires de France, département du Finistère) au comité préfectoral de suivi portant sur l'accès aux réseaux numériques fixes et mobiles.

Ce comité est instauré dans tous les départements, suite la décision gouvernementale de faire de l'aménagement numérique une priorité.

La commune entend bien faire entendre la voix des communes rurales du Finistère actuellement en difficulté sur le cuivre et la téléphonie mobile, afin que la fibre pour tous ne soit pas une illusion d'optique pour une partie des Finistériens.

En effet, 20 à 30 % des raccordements à la fibre optique sont en échec au niveau national. Face à ces chiffres, la commune a demandé que le grand plan d'actions annoncé par Orange, en mai 2021, concernant l'entretien du réseau cuivre, soit inscrit à l'ordre du jour lors des prochaines réunions du comité de suivi.

Il restera probablement des prises optiques difficiles à raccorder à la fibre d'ici 2026. Dans ce contexte d'incertitudes, le cuivre doit continuer à être un réseau multiservices pleinement fonctionnel en attendant la fibre et ne doit surtout pas se réduire à une simple ligne téléphonique sur IP, faute d'une maintenance suffisante et ciblée sur les longues lignes dans des zones souvent en souffrance également sur la téléphonie mobile.

Les communes rurales doivent se doter d'une forte culture numérique et des réseaux qui vont avec. Stéphane Pesnel, conseiller délégué au déploiement des réseaux numériques, se tient à disposition des administrés pour tout complément d'informations.

Le syndicat mixte Mégalis et son sous-traitant Axione ont la charge du déploiement de la fibre sur la Région Bretagne.

Dans ce vaste chantier, la commune a la charge de la mise à jour de l'adressage, nécessaire pour l'accès des secours, les livraisons à domicile, le postage, le raccordement à la fibre. Tous les logements devront pouvoir être désigné par au minimum un numéro et un nom de rue, route ou de lieu-dit. En outre, elle veille également au respect des devoirs d'élagage aux abords des réseaux aériens.

Au niveau de la couverture mobile, la collectivité travaille depuis fin 2020 avec les opérateurs mobiles pour gommer les zones blanches notamment sur le bourg et sa périphérie en souffrance, en privilégiant le concept d'antenne-relais multi-opérateurs afin d'en limiter le nombre. ■

Plan France Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Une étude sur le port

Le Conseil municipal du 10 juin 2021 a adopté une convention de groupement de commande avec le Syndicat mixte Pêche et Plaisance de Cornouaille (SMPPC) pour mener une étude de programmation sur l'ensemble du secteur portuaire et des espaces limitrophes ayant une interaction avec les espaces portuaires.

Idéalement situé sur les routes maritimes et au cœur du village, le port accueille environ 1400 navires en escales par an. Le port, très apprécié par les plaisanciers en escale, ne dispose pas d'équipement répondant aux normes notamment d'accessibilité et aux besoins actuels.

Afin d'assurer un meilleur niveau de service et pour répondre aux attentes des clients, le Syndicat Mixte a lancé une consultation pour un marché de maitrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment neuf regroupant un ensemble de services en adéquation avec les besoins. Ce bâtiment permettra également l'accueil des agents du Syndicat mixte en charge de la police portuaire.

Plus précisément, ce projet consiste en la création d'une capitainerie-bureau du port d'une surface optimisée de 170 m² regroupant notamment un bureau d'accueil, une petite salle de réunion, des vestiaires et des sanitaires pour les agents portuaires, des locaux techniques et un espace détente et des sanitaires pour les plaisanciers.

Les espaces portuaires

- Le SMPPC souhaite définir des orientations d'aménagement afin d'organiser l'accueil et le développement des entreprises et des fonctions portuaires, en prenant en compte les objectifs suivants :
- Définir un projet d'ensemble cohérent, réalisable et financièrement acceptable ;
- Amélioration de l'exploitation portuaire pour les usagers et le public ;
- Amélioration de la gestion des flux de circulation tant portuaire que touristique en intégrant les contraintes de desserte de la ville ;
- Amélioration et sécurisation des circulations douces ;
- Amélioration de l'accessibilité du port ;
- Organisation et valorisation de l'interface ville – port ;
- Mise en valeur des espaces publics dans le respect du fonctionnement du port et dans une optique de continuité des aménagements menés par la ville de Plobannalec-Lesconil (principe d'aménagement, fluidité du trafic, stationnement, mobiliers urbains...).

Intégration du nouveau bureau du port de plaisance et du bureau d'information touristique

En lien avec la création d'un bureau du port de plaisance, l'étude va intégrer les aménagements spécifiques autour de ce projet de bâtiment.

Concernant le bureau d'information touristique, la localisation de l'actuel office du tourisme (9 rue du port) comporte un certain nombre d'inconvénients (pas de parkings, éloignement du bureau du port de plaisance...). Aussi, la commune en lien avec la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud souhaite réfléchir à un autre emplacement plus pertinent en termes de fonctionnalité et de flux touristique.

Interface ville-port

L'aménagement prendra en compte les divers besoins qui s'expriment sur ce secteur (stationnement, circulation, traitement paysager) et proposera des solutions assurant la continuité des aménagements communaux. Ces aménagements devront être compatibles avec les contraintes d'exploitation du port. La circulation et le stationnement des non usagers du port sera également interrogée.

Aménagement des friches portuaires

L'étude permettra aux gestionnaires portuaires de définir la vocation des espaces, la destination finale et l'aménagement éventuel de ces espaces. Les espaces concernés sont notamment :

- Terre-plein ouest avec le déplacement de la déchetterie réservée aux activités portuaires et des conteneurs de tri sélectifs ouverts à tous,
- Espaces occupés actuellement par les algécos sanitaires (espaces disponibles après création capitainerie),
- Emplacement de l'ancien bâtiment de la société Bretagne Motonautic.

Les espaces extra-portuaires

La commune et le SMPPC ont souhaité définir des orientations d'aménagement afin d'organiser au mieux l'accueil et le développement des entreprises et des fonctions portuaires.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- Définir un projet d'ensemble cohérent, réalisable et financièrement acceptable ;
- Organiser les stationnements ;
- Améliorer la gestion des flux de circulation tant portuaire que touristique en intégrant les contraintes de desserte de la ville ;
- Améliorer les circulations douces du chemin côtier permettant de desservir le port ;
- Améliorer l'accessibilité du port ;
- Organiser et valoriser l'interface ville – port
- Mettre en valeur des espaces publics dans le respect du fonctionnement du port et dans une optique de continuité des aménagements menés par la ville de Plobannalec-Lesconil (principe d'aménagement, fluidité du trafic, stationnement, mobiliers urbains...) ;
- Proposer un aménagement du bâtiment abritant les services de la Poste. ■

Bonnes pratiques

Sur la voie publique, on ne jette pas masques, gants et mouchoirs !

Pendant la crise sanitaire, aidez les agents de la propreté à prendre soin d'eux et de la commune en évitant de jeter les masques, gants et mouchoirs usagés sur la voie publique.

Depuis le déconfinement, de nombreux masques, gants et mouchoirs à usage unique sont jetés dans les rues. Si en temps normal, ce geste d'incivilité est répréhensible, il devient dangereux en période de crise sanitaire.

Une amende de 135 euros

Où jeter son masque, son mouchoir ou ses gants usagés ? Certainement pas sur la voie publique ! Des corbeilles et poubelles sont réparties sur la commune, sans doute pas assez mais cela n'empêche en rien de jeter les masques ou autres en rentrant chez soi. Pour rappel, les jets de masques et de gants dans la rue, comme tout autre déchet, peuvent coûter aux contrevenants 135 euros, sur la base de l'article R633-6.

Cet article indique en effet : *« Est puni de l'amende pour les contraventions de la 3e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections... »*

Chez soi, conserver le sac fermé pendant 24 heures

Chez soi, ces déchets peuvent être mis dans un sac poubelle dédié. Lorsque le sac est rempli, il doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures. Passé ce délai, ce sac doit être jeté dans le bac qui collecte les déchets ménagers non recyclables (bac vert).

Ces gestes simples permettent de préserver l'environnement, limitent la propagation du virus et protègent les agents de la propreté. ■

Stationnement sur les trottoirs

Petit rappel car les mauvaises habitudes ont la vie dure : le stationnement des véhicules sur les trottoirs est INTERDIT !
Si la loi prévoit une amende de 135€, c'est surtout aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux piétons en général qu'il faut penser.
Merci pour eux.

Osez rénover, investir, embellir votre logement

Le Pays bigouden et ses partenaires vous accompagnent

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison de plus de 15 ans, vous y habitez ou vous souhaitez le mettre en location à l'année. Mais ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté au handicap. Vous souhaitez également anticiper des travaux nécessaires pour vieillir confortablement chez vous. Vous pouvez bénéficier d'aides de l'État pour améliorer votre logement.

Vous souhaitez accéder pour la première fois à la propriété, dans un logement ancien de plus de 15 ans. Vous avez besoin d'accompagnement pour trouver des financements et planifier vos travaux d'amélioration énergétique. Vous pouvez bénéficier d'aides de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud pour financer votre acquisition et rénover votre future maison.

Bénéficiez d'un conseil ou d'un accompagnement neutre et gratuit auprès de l'ADIL du Finistère et de Réseau Tynéo, partenaires de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud :

ADIL 29 pour trouver une information générale sur l'habitat (rapports locatifs, plan de financement, fiscalité, etc.) :

Permanence téléphonique : 02 98 46 37 38

Courrier électronique : à partir du site Internet www.adil29.org

Sur rendez-vous :

> **Pont-l'Abbé,** 14 rue Charles le Bastard : le 1er mercredi du mois

> **Mairie du Guilvinec :** le 3e mercredi du mois

Réseau Tynéo pour planifier et financer vos travaux de rénovation énergétique :

Permanence téléphonique de 13h30 à 17h30 : 02 98 90 10 93

Par courrier électronique : contact@reseautyneo.fr

Sur rendez-vous :

> **Pont-l'Abbé,** 14 rue Charles Le Bastard : 1er et 3e vendredi du mois. ■

Permanences susceptibles d'être annulée en fonction de la situation sanitaire

Vous souhaitez obtenir une aide financière pour le ravalement de vos façades ?

Vérifiez votre éligibilité et téléchargez directement le formulaire de demande de subvention sur le site internet de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud : https://www.ccpbs.fr/rubrique-services/habitat/aide-au-ravalement-des-facades/.

Le défi jardin zéro déchet : 8 mois pour faire de mon jardin une ressource !

Piloté par la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) et le Symeed29, Syndicat mixte pour la gestion durable des déchets en Finistère, chaque habitant volontaire est accompagné pendant 8 mois, de mars à octobre 2022.

L'objectif de ce défi est d'aller vers une logique circulaire au sein de votre jardin en utilisant les déchets verts comme des ressources naturelles. Le défi jardin zéro déchet vous permet d'apprendre différentes techniques de jardinage au naturel pour diminuer le temps passé à entretenir votre jardin et éviter les trajets en déchèterie.

Durant cette période, un état des lieux est dressé dans votre jardin afin de fixer les objectifs à atteindre pour améliorer vos pratiques. Vous bénéficiez d'astuces et de conseils techniques dispensés par des professionnels pour approfondir vos connaissances, aller vers un jardinage raisonné et mettre en place les bonnes pratiques (technique du compostage, du broyage, du paillage, du mulching, etc.). ■

Pour s'inscrire

Contactez la CCPBS au 02 98 87 80 58.

Réorganisation des services municipaux

La municipalité souhaite améliorer le service à la population et le fonctionnement des services de la mairie dans son ensemble, pour répondre aux besoins de la population, qui a dépassé les 3 650 habitants.

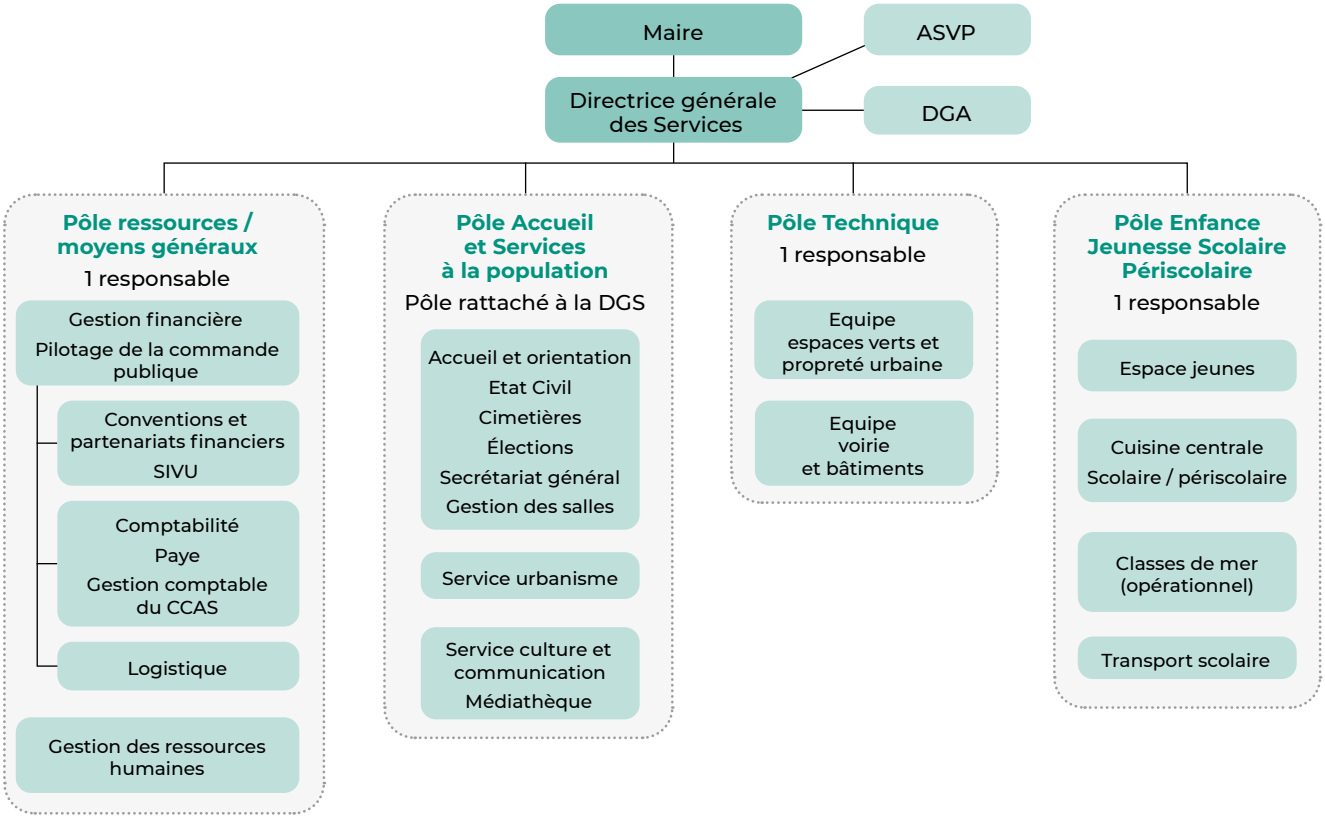

De nouvelles obligations budgétaires, comptables et techniques sont imposées à la commune.

Pour ces raisons, une réorganisation des services était nécessaire, qui a pour objectif de poser le cadre et les outils de gestion des ressources humaines dans la collectivité. Ils seront adaptés le cas échéant aux évolutions législatives et réglementaires.

La première étape a consisté en la réalisation d'un audit organisationnel réalisé fin 2020. Il a permis de relever les axes d'amélioration suivants :

- Faire évoluer et moderniser les pratiques et contribuer au développement d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en identifiant les compétences à développer, les besoins en formation des agents ;
- Amorcer les principes des démarches qualité : démarche process, traçabilité, continuité de service / relai d'information en l'absence ou au départ des agents ;
- (Re)donner du sens au travail, et impliquer chacun, notamment par la mobilisation des agents dans les évolutions apportées ;
- Favoriser la qualité de vie au travail et la qualité du service public.

Ensuite, un dialogue social a été mis en place afin de donner la parole aux agents et trouver les solutions collectives les plus adaptées aux enjeux de la commune.

Le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises entre septembre et mi-octobre 2021.

Les agents participants aux ateliers représentaient leurs collègues et ont fait remonter leurs préoccupations. Les responsables de service ont également été associés à ce dialogue participatif.

Une restitution de l'audit organisationnel et présentation des travaux des ateliers ont été faites aux agents.

Ce travail a permis de mettre en place :

- une nouvelle organisation des services (cf. organigramme)
- Le règlement intérieur
- Une nouvelle organisation du temps de travail, incluant la mise en place du télétravail.

Ce travail va se poursuivre en 2022 et 2023, avec les principaux chantiers à venir : politique de rémunération, de formation, de protection sociale... ■

Les nouveaux commerçants sur la commune

Maison Yannick Claisse

Yannick et Ludivine Claisse ont repris la boulangerie Le Bourhis. Ce jeune couple arrive de la ville de Landrecies dans le département du Nord où Yannick était professeur de pâtisserie.

Une nouvelle gamme de pains spéciaux a fait son apparition (baguette celte à l'épeautre, pain nordique, etc.) et le couple compte développer le snacking. Des sandwichs sont proposés à toute heure, ainsi qu'une petite gamme de produits salés, parmi lesquels la spécialité de la flamiche au maroilles, emblématique de la cuisine ch'ti. ■

Romain Osi, photographe d'art

Avant la prochaine saison estivale, le photographe Romain OSI ouvrira son Atelier-Boutique de photographies d'art inspirées par la Mer et le Finistère, dans l'ancien local de la Tarte bigoudène.

Photographe depuis 20 ans, originaire de l'île de Beauté, Romain a choisi de poser ses valises après des passages par Paris, New-York dans notre commune. Dans cette nouvelle boutique avec un concept innovant, vous pourrez admirer et acquérir les photos réalisées par votre hôte sur différents supports. Romain a également pour projet d'accueillir par période encore à définir certains photographes de renom. ■

Ahimsa Savonnerie

Marjorie Sanchez est artisan savonnière « un métier en pleine expansion », précise-t-elle. Elle fabrique ses savons suivant une méthode de saponification à froid.

« C'est un procédé ancestral qui permet de fabriquer des savons surgras et riches en glycérine végétale, à partir d'huiles végétales. Il n'y a pas de cuisson. La saponification est un processus naturel issu de la rencontre d'un corps gras et d'un agent alcalin de soude. »

La savonnerie est présente sur les marchés du Pays bigouden, dans les boutiques bio et régionales, les épiceries fines, etc. Elle propose la vente en ligne pour les professionnels et les particuliers. ■

Galerie Sea-Reine

Cathie Hubert (Mermade impressions Textiles), Cathy et Claire Fily (Barzhel) ont ouvert au port de Lesconil, une galerie d'art et artisanat d'art associative, qui expose et vend le travail d' artistes, artisans d'Art et créateurs professionnels.

L'espace offre une représentation unique de l'univers créatif de chaque créateur. La qualité, l'artisanat et le fait main durable sont leurs critères de sélection. Elles ont à coeur de soutenir les créateurs, en leur proposant un lieu unique, où exposer et vendre leur travail.

Pièces uniques entièrement réalisées à la main : Peintures, céramiques, gravures, bijoux, dessins, luminaires, fauteuils de tapissier, objets en osier, bois, chanvre, corde, lin, papier, tissus recyclés, verre, porcelaine, meubles recyclés, textiles, déco.

Elles proposent aussi les livres et ouvrages d'écrivains artistes ou locaux et un grand choix de cartes et cartes postales inspirées de l'océan et des bords de mer. ■

Contacts

Maison Yannick Claisse
26 rue Jean Jaurès · Lesconil
Ouvert du mardi au samedi de 7h à 19h
et le dimanche de 7h à 12h30
Tél. 02 98 87 84 49

Brumes Editions
Editions photographiques
du Bout du Monde
4 rue Joliot Curie
Ouvert toute l'année
Jours et horaires selon saison
www.brumes-editions.com
contact@brumes-editions.com
www.instagram.com/brumes.editions

Savonnerie Ahimsa
5 rue de Penareun · Lesconil
Ouvert du mercredi au samedi,
de 16 h à 18 h 30
Tél. 06 08 87 13 98
www.savonnerie-lesconil.fr

Galerie- boutique Les Sea-Reines
4 rue Joliot Curie · Lesconil
Ouverte 7 jours sur 7, du 1er juillet
au 31 août 10h-12h30 15h-19h.
Hors été : toutes les vacances scolaires
du mercredi au dimanche inclus
Hors vacances : samedi et dimanche.
Tél. : 06 07 91 06 70
Instagram @seareines_galerie
https://www.facebook.com/seareines

Une nouvelle application mobile et un nouveau site web

La municipalité, dans un souci d'apporter une information claire et des nouveaux services à la population, a mis en place une application mobile en parallèle du nouveau site Internet.

Grâce à cette application vous pourrez suivre en temps réel toute l'actualité de la commune grâce à des notifications. Cette appli mobile vous permettra également d'effectuer des signalements directement aux services concernés de manière intuitive : propreté, voirie, éclairage public, etc..

Elle est disponible sur Google Play Store pour les smartphones Android et sur l'App Store pour les appareils fonctionnant sous IOS.

Ces deux outils sont déjà fonctionnels, il nous reste cependant des ajustements à réaliser dans les semaines qui viennent. Nous vous remercions par avance de votre indulgence.

La municipalité a fait le choix d'afficher son ancrage en Bretagne en faisant le choix de passer l'adresse du site en .bzh : https://www.plobannalec-lesconil.bzh/

À vos infos !

Afin qu'il soit le plus complet possible et que les visiteurs y trouvent une information de qualité, nous invitons les commerçants, artisans, professions libérales et associations à nous transmettre les éléments qu'ils souhaitent nous voir publier à l'adresse ci-dessous.

Vous pouvez nous transmettre par exemple :

- Un court texte de présentation de votre activité
- 1 ou 2 visuels (logo, photos...)
- Le nom du responsable et/ou de la personne à contacter
- Coordonnées : adresse, téléphone, courriel, site Web, réseaux sociaux.

Envoyez vos infos à
communication@plobannalec-lesconil.fr

PLOBANNALEC LESCONIL Mag

JANV. FÉV. 2022

HORS SÉRIE

Le magazine de la commune | *Kelaouenn kumun*

DOSSIER SPÉCIAL / DOSER ISPISIAL

La maison médicale

EDITO / PENNAD-STUR

Lors des dernières élections municipales, l'équipe municipale que j'anime avait pris l'engagement de la création d'une maison médicale au bourg de Plobannalec. C'est avec un grand plaisir qu'avec ce Hors-série nous puissions vous présenter ce projet important pour l'avenir de notre territoire.

Au travers ce projet de maison médicale au bourg de Plobannalec, nous avons voulu attirer de nouveaux médecins généralistes pour permettre aux nouveaux habitants de trouver un médecin référent sur la commune et ne pas être dans l'obligation d'aller sur les territoires limitrophes.

Nous avons voulu que ce projet soit évolutif, aussi pour permettre l'installation d'autres professionnels dans le futur mais également avec la création de logements pour répondre à la forte demande, en constante augmentation sur la commune.

Je vous laisse découvrir ce projet

Cyrille Le Cleach,
Maire

PLOBANNALEC LESCONIL
Pornaleg-Leskonil

www.plobannalec-lesconil.bzh

La maison médicale

Durant notre campagne électorale, nous nous sommes engagés à créer une maison médicale sur Plobannalec-Lesconil. Cet engagement correspond à un réel besoin sur notre commune. Le projet a bien avançé et nous sommes en capacité de vous annoncer que deux médecins généralistes vont s'installer début 2023 sur notre commune.

Un aménagement provisoire au cœur du bourg de Plobannalec début 2023

L'installation des Dr MAHO et QUINTIN dans la nouvelle maison de santé se fera courant 2024.

Elles souhaitent démarrer leur exercice sur la commune début 2023, mais l'aménageur annonce des délais de construction plus longs actuellement, alors la collectivité a fait le choix d'opter pour une solution transitoire qui consiste en l'installation de modulaires pour permettre aux 2 médecins un début d'exercice serein et dans de bonnes conditions.

La commune a souhaité se faire accompagner par le Conseil en architecture urbanisme et environnement du Finistère (CAUE 29) dont elle est adhérente (pas de frais d'études – il s'agit d'un service public départemental) pour choisir le lieu d'implantation de la maison médicale le plus adapté.

La maison médicale sera située sur la rue de Pont-L'Abbé, en entrée d'agglomération au nord. Ce choix d'implantation permet de répondre à différentes problématiques du bourg :

- Mieux répartir les aménagements et usages dans le bourg de Plobannalec.
- Accompagner l'axe nord-sud
- Prévoir sur le long terme les possibilités qu'offrent le bâti vacant ou les dents creuses
- Mettre en valeur les espaces publics du bourg de Plobannalec
- Proposer un pôle vert dans le bourg de Plobannalec
- Penser et proposer une stratégie et une vision d'ensemble pour le bourg de Plobannalec

Au vu de cette implantation stratégique, le CAUE 29 a également souligné la pertinence d'associer à la maison médicale un programme de logements. Il s'agit, d'une part, de tendre vers le meilleur modèle économique. D'autre part et conformément aux engagements de campagne électorale, la commune se doit de répondre à la forte demande en logements, en constante augmentation.

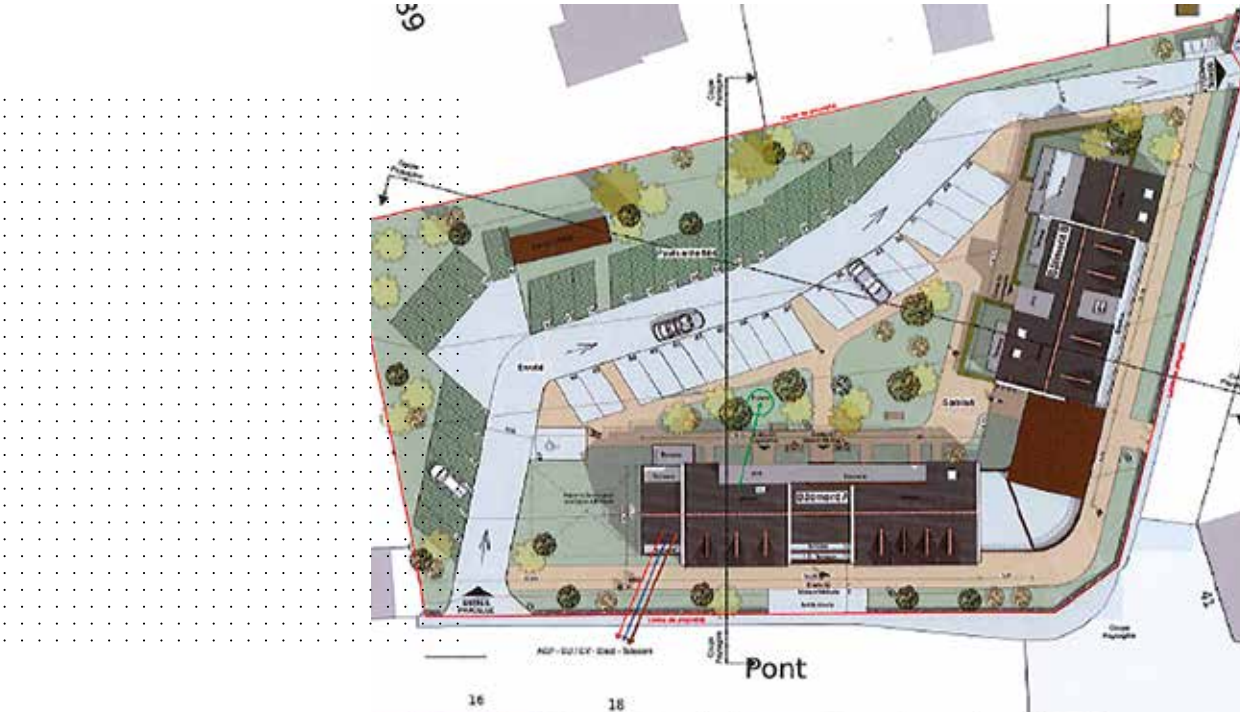

DÉTACHABLE

QUESTIONNAIRE

Analyse des besoins sociaux

Le Centre Communal d'Action Social de Plobannalec-Lesconil réalise une analyse des besoins sociaux de sa population.L'objectif est d'identifier vos besoins dans le cadre de la politique d'action sociale communale. Il s'agit de mettre en place des actions ou d'améliorer l'existant au plus près des besoins de chacun.

Ce questionnaire est **anonyme, confidentiel** et réservé aux **habitants de la commune**. Il ne sera pas utilisé à d'autres fins que l'analyse des besoins sociaux.

Il doit être rempli par une personne **majeure** du foyer.

Vous pouvez retourner ce questionnaire en le déposant à la mairie ou en l'envoyant à l'adresse suivante : CCAS · 1 rue de la mairie · 29740 Plobannalec-Lesconil.

Il est également disponible en téléchargement sur le site internet de la collectivité.

Pour toute question, vous pouvez contacter Mme Lauriane Carrot, vice-présidente du CCAS.

Nous nous remercions par avance de votre contribution à cette démarche primordiale pour imaginer l'avenir de notre politique sociale.

Attention

3 parties à la fin sont respectivement réservées :

> *Aux familles avec enfants,*
> *Aux personnes en situation de handicap*
> *Aux personnes âgées de plus de 65 ans.*

Renseignements généraux

1/ Êtes-vous ? ☐ Un homme ☐ Une femme

2/ Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?
☐ 18-24 ans ☐ 25-34 ans ☐ 35-49 ans
☐ 50-64 ans ☐ 65-74 ans ☐ 75 ans et +

3/ Quelle est votre situation familiale ?
☐ Seul ☐ seul avec enfant ☐ en couple
☐ en couple avec enfant ☐ autre

4/ Combien de personnes composent votre foyer ?
.....

Situation professionnelle

5/ Quelle est votre situation professionnelle ?
☐ En activité ☐ Retraité ☐ Au chômage
☐ autre, précisez : .....

6/ Si vous ou un membre de votre foyer est en recherche d'emploi, depuis combien de temps ?
☐ Moins de 6 mois
☐ Plus de 6 mois

7/ Si vous êtes en activité, quel est votre lieu de travail principal (commune) ?
Vous : .....
Conjoint : .....
Autre membre du foyer : .....

Situation financière

8/ D'une manière générale, diriez-vous que vous rencontrez des difficultés financières ?
☐ Oui ☐ Non

9/ Si vous rencontrez des difficultés financières, vous arrive-t-il de ? (Choix multiples)
☐ Réduire vos dépenses de santé
☐ Réduire vos achats alimentaires
☐ Retarder le paiement d'un loyer ou d'une échéance
☐ Réduire vos loisirs
☐ Avoir recours à une association caritative
☐ Avoir recours au CCAS
☐ Autre, précisez : .....

Logement/cadre de vie

10/ Dans quel type de logement habitez-vous ?
☐ Maison ☐ Appartement
☐ Autre, précisez : .....
☐ Résidence principale
☐ Résidence secondaire

11/ Êtes-vous ?
☐ Propriétaire ☐ Locataire
☐ Autre, précisez :

12/ Rencontrez-vous des problèmes liés à votre logement ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?
☐ Financiers ☐ Taille inadaptée ☐ Insalubrité, inconfort
☐ Voisinage ☐ Quartier/cadre de vie
☐ autre, précisez : .....

13/ Depuis combien de temps habitez-vous la commune ?
☐ Moins de 5 ans ☐ 5 à 15 ans ☐ Plus de 15 ans

14/ Comment qualifieriez-vous la qualité de vie sur la commune ?
☐ Très bonne ☐ Bonne ☐ Moyenne
☐ Mauvaise ☐ Très mauvaise

15/ Dites-nous en quelques mots :
Ce qui vous plaît :
.....
.....
.....
.....

Ce qui vous déplaît :
.....
.....
.....
.....

Déplacements, transports

16/ Dans votre vie quotidienne, quel(s) moyen(s) de transports utilisez-vous principalement ?
☐ Voiture personnelle ☐ véhicule de société
☐ 2 roues motorisé ☐ Vélo ☐ Piéton ☐ Bus/car
☐ autre, précisez :.....

17/ Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements quotidiens ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui lesquelles :
.....
.....

18/ Quels seraient vos besoins/idées en matière de déplacements et de mobilités ?
.....
.....

19/ Connaissez-vous le service de minibus du CCAS ?
☐ Oui ☐ Non

Internet/outils informatiques

20/ Avez-vous internet chez vous ? ☐ Oui ☐ Non

21/ Pour vous servir des outils informatiques, diriez-vous que vous êtes ?
☐ Très à l'aise ☐ Plutôt à l'aise ☐ Plutôt mal à l'aise
☐ Pas du tout à l'aise

Santé

22/ Avez-vous déjà eu des difficultés pour accéder à un professionnel de santé sur la commune ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, lesquelles ?
.....
.....

Vie quotidienne

23/ Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent le plus, vous et vos proches ?
Classez-les du plus important (1) au moins important (20).

	Ecole et enseignement
	Chômage et emploi
	Pouvoir d'achat, difficultés financières
	Accès aux produits de premières nécessités
	Dépendance/Prise en charge des aînés
	Dépendance/Prise en charge du handicap
	Difficultés professionnelles (hors chômage)
	Santé : Accès et qualités des soins
	Garde de jeunes enfants
	Trouver un logement
	Solitude
	Difficultés conjugales/séparation
	Problèmes de voisinage
	Transports
	Sécurité des biens et des personnes
	Problèmes d'environnement
	Difficultés à remplir des dossiers administratifs
	Autres : .....
	Autres : .....
	Autres : .....

24/ Pour chacun des intervenants suivants, indiquez si vous les connaissez et si vous avez déjà fait appel à eux :

	Connaissance		Appel	
CCAS	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Assistante sociale CDAS	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
ADMR	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Banque alimentaire	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Secours Populaire	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
CLIC	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non
Appui santé en Cornouaille	☐ Oui	☐ Non	☐ Oui	☐ Non

Parties spécifiques

Pour les familles avec enfants

25/ Utilisez-vous un mode de garde pour vos enfants ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, lesquels ?
☐ Crèche ☐ Assistante maternelle
☐ Famille/amis ☐ Employé à domicile ☐ Périscolaire
☐ Autre, précisez : .....

26/ Rencontrez-vous des difficultés dans la garde de vos enfants ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, lesquelles ?
☐ Coût ☐ Manque de place ☐ Problèmes d'horaires
☐ Mode actuel choisi par défaut
☐ Autre, précisez :
.....
.....

27/ Que pensez-vous de l'offre en direction des adolescents sur la commune ?
☐ Très satisfaisante ☐ Satisfaisante
☐ Moyennement satisfaisante ☐ Peu satisfaisante
☐ Insatisfaisante

28/ Quels pourraient être les services ou activités à développer à l'avenir pour l'enfance et la jeunesse ?
.....
.....
.....
.....

Personnes en situation de handicap

29/ Votre commune propose-t-elle un cadre de vie adapté à votre situation de handicap ou celle de votre proche ?

☐ Tout à fait ☐ Plutôt ☐ Moyennement
☐ Un peu ☐ Pas du tout

30/ Quelles sont les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne ? Plusieurs choix possibles

☐ Accessibilité commerces ☐ Mobilité
☐ Accessibilité établissements publics ☐ Isolement
☐ Accessibilité nature (plages, littoral, sentiers...)
☐ Offre de service dédiée ☐ Circulation
☐ Autre, précisez : .....

31/ Quelles sont les améliorations à imaginer sur la commune pour favoriser le quotidien des personnes en situation de handicap ?

.....
.....
.....
.....

Pour les personnes de plus de 65 ans

32/ Quelles sont vos difficultés le plus souvent rencontrées ?

☐ Mobilité ☐ Réalisation des gestes du quotidien
☐ Financières ☐ Isolement géographique
☐ Isolement social/familial
☐ Inadaptation du logement
☐ Autre, précisez : .....

33/ Avez-vous recours à des aides extérieures ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles ?

☐ Infirmier à domicile ☐ Service d'aides à la personne
☐ Salarié à domicile ☐ Voisin / ami ☐ Famille
☐ CCAS/Mairie ☐ Clic ☐ Accueil de jour
☐ Autre, précisez : .....

34/ Quels pourraient être les services ou actions à développer à l'avenir pour les personnes âgées sur la commune ?

.....
.....
.....
.....

Plusieurs réalisations

La création d'une maison de santé de 250 m² avec extension possible de 100 m² au sol (+ 3 logements au-dessus). Ce bâtiment permettra l'installation de plusieurs professionnels de santé. Il disposera de 3 cabinets médicaux, un cabinet infirmier, un bureau partagé (permettant l'accueil de différents professionnels de santé sous la forme de permanences ponctuelles ou récurrentes), une salle de réunion pour les professionnels de la MSP ainsi que les espaces nécessaires au fonctionnement. Le projet prévoit la possibilité d'une extension future de 100 m² avec trois logements au-dessus.

La création de 16 logements à loyers modérés sur deux niveaux sont intégrés au projet : 3 T2, 2 T4 et 11 T3 (typologie qui correspond à la grande majorité des demandes de logements sur la commune).

Un local communal de 99 m² à destination d'une activité en lien avec le service à la personne est également envisagé.

L'aménagement extérieur se fera dans un souci de bon fonctionnement de la compatibilité des différents programmes : stationnements suffisants, espaces verts agréables, intégration des mobilités douces...

Après consultation, l'OPAC de Quimper Cornouaille a été choisi par la municipalité pour réaliser ce projet, avec le concours du cabinet d'architecte Hubert Le Quéau de Pleuven.

Modèle économique retenu

L'OPAC portera la construction de l'ensemble. Par le biais d'une convention de mandat, il assistera la commune dans le portage du projet de construction de la maison médicale y compris sur les aspects du montage juridique et financier.

Ainsi, la commune restera propriétaire, et les médecins locataires, pendant une durée minimale de 5 années.

Le coût prévisionnel de la maison de santé et du local communal de 99 m², hors partie logement, est de 1 040 000 € TTC, dont 780 000 € TTC pour la construction de la maison de santé, toutes dépenses confondues y compris l'installation de modulaires à partir du 1er janvier 2023.

La commune va déposer des demandes de financements, et elle a pour objectif de tendre vers une opération la plus neutre possible pour la collectivité.

L'aménagement d'entrée d'agglomération et du bourg de Plobannalec

L'implantation choisie de la maison médicale oblige à travailler sur l'entrée de l'agglomération, et plus globalement sur l'aménagement de Plobannalec.

Une étude d'aménagement a été commandée auprès de la SEM Breizh, afin de travailler sur une vision à long terme de l'agglomération de Plobannalec, que ce soit en termes de logements, de mobilités, ou de services commerciaux ou à la personne. ■

Entretien avec les Docteurs Chloé MAHO et Marine QUINTIN

Pouvez-vous nous dire où vous avez effectué votre formation ?

Nous sommes toutes les deux diplômées de la Faculté de Médecine de Brest (2020 pour le Dr MAHO et début 2021 pour le Dr QUINTIN).

Nous avons réalisé notre internat à l'hôpital de Quimper et dans des cabinets de médecine générale du Finistère Sud.

Quel est votre parcours professionnel ?

Actuellement nous faisons des remplacements chez des collègues médecins généralistes du secteur. Nous avions en projet de nous installer et suite à notre rencontre avec l'équipe municipale de Plobannalec-Lesconil, nous avons répondu favorablement au projet de création de maison de santé.

Comment se fera votre installation sur la commune de Plobannalec-Lesconil ?

Notre installation sur la commune se fera en deux étapes : Début 2023, nous pourrons recevoir les patients dans des bâtiments modulaires provisoires adaptés à une activité médicale au cœur du bourg de Plobannalec.

Puis courant 2024, l'activité se fera au sein des locaux définitifs de la maison médicale.

La maison de santé accueillera également le cabinet infirmier d'Anne Bolzer et de Solène Clément et pourra héberger un troisième médecin généraliste.

Quels sont vos projets ?

Nous avons travaillé avec les professionnels de santé de la commune à l'élaboration d'un projet de « Maison de Santé Pluriprofessionnelle » (MSP). La MSP est un mode d'exercice coordonné autour du patient, labellisé par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Elle se créé en parallèle du projet immobilier et sera multisites puisque chaque cabinet paramédical et médical de la commune y participe.

L'APSLPL (Association des Professionnels de Santé Libéraux de Plobannalec-Lesconil) a été créée le 21 octobre dernier, dans cette démarche de constitution de MSP. Elle regroupe actuellement 16 professionnels de santé : une pharmacienne, des infirmiers (les 3 cabinets de la commune y sont représentés), des kinésithérapeutes (les 3 cabinets de la commune y sont représentés) et deux médecins généralistes déjà installés sur la commune.

Que peut apporter une Maison de Santé Pluriprofessionnelle aux habitants de Plobannalec-Lesconil ?

La MSP va permettre d'améliorer l'accès aux soins et la qualité de prise en charge des patients. L'objectif est d'assurer la coordination et l'échange des pratiques autour du patient, entre les professionnels de santé et les partenaires du secteur social.

Des actions de prévention et d'éducation en santé pourront être mises en place pour les patients de la commune. A terme cette dynamique permettra d'attirer de nouveaux professionnels de santé à venir s'installer sur le territoire. ■

Plus d'infos

Contactez Lauriane Carrot, adjointe au maire sanitaire et social : lauriane.carrot @plobannalec-lesconil.fr

Agenda des manifestations 1er semestre 2022 Commune de Plobannalec-Lesconil

FÉVRIER

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Sa 5	Repas à emporter	18h30	Stade de Pont-Plat	ASPL Foot
Di 6	La Flèche bigoudène (cyclisme)	15h	Bourg de Plobannalec	
Di 6	Tournoi de belote		Mais. des asso. de Lesconil	Secours populaire
7-11 & 14-18	Stages de cirque		Salle omnisports	Naphtaline
18-19-20	Opération kouigns			Team Rider Tattoo
Sa 26	Contes pour enfants	16h30	Médiathèque	Lire à Plobannalec-Lesconil
Di 27	Tournoi de tennis de table	Journée	Salle omnisports	Tennis de table

MARS

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Di 6	Concours CSO	Journée	Ctre équestre de Kervignon	Amicale du centre équestre
Me 16	Sem. petite enfance – Bébé lecteur		10h30	Médiathèque Commune
Sa 12	Printemps des Poètes	20h30	Médiathèque	Commune
Sa 19	Goûter de la St Patrick	16h	Salle de l'Amicale Laïque	APE Fleming
Di 27	Concert	17h	Médiathèque	Lire à Plobannalec-Lesconil

AVRIL

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
11-15 & 18-22	Stages de cirque		Salle omnisports	Naphtaline
Di 17	Troc et puces	9h – 19h	Salle omnisports	A3PL
Di 17	Chasse à l'oeuf	10h	Quélarn	Comité des Fêtes
20-23	Braderie	10h-18h	Mais. des asso. de Lesconil	Secours populaire
Sa 23	Vente de kouigns		Super U	APE Fleming
Sa 30	Course cycliste			Club Cycliste Bigouden
Sa 30	Nettoyage du Ster	14h	Pont du Ster	ADRSL

MAI

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
14-15	Championnat du Finistère CSO	Jounée	Ctre équestre de Kervignon	Amicale du centre équestre
Dim 22	Marché aux fleurs	9h – 18h	Port de Lesconil	Comité de Jumelage
26-29	Exposition		Sémaphore	P'tits points de croix du Sémaphore
28/05 > 5/06	Exposition photos		Temple des Arts	Comité de Jumelage

JUIN

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Ve 3 > Lu 6	Festival de cirque Hissez l'Etoile	Toute la journée	Place de la Résistance	Naphtaline / Commune
Sa 11	Tournoi de Foot jeunes	Journée	Stade de pont Plat	Aspl Foot
Di 12	Tournoi de Foot féminines	Journée	Stade de pont Plat	Aspl Foot
Sa 25	Fête de l'école		École Fleming	APE Fleming

Le Comité de Jumelage de Plobannalec-Lesconil

Créé en 1997, le Comité de Jumelage est une association active de la commune, qui regroupe à ce jour près de 100 membres. Son objet est de favoriser les échanges culturels, sociaux, scolaires et sportifs avec les villes jumelles et d'organiser ou de favoriser l'organisation de rencontres, visites ou séjours de délégations entre les villes.

Plobannalec-Lesconil est aujourd'hui jumelée aux communes de Broadclyst, dans le Devon (Sud-Ouest de la Grande-Bretagne), et Glienicke-Nordbahn, près de Berlin en Allemagne.

Presque chaque année, les habitants des trois communes se rencontrent, afin de découvrir une autre culture, avoir le plaisir de pratiquer une langue étrangère, et créer des liens d'amitié. Les "voyageurs" sont toujours logés chez les habitants de la commune qui reçoit ! En 2022, nous recevrons un groupe de jeunes sportifs allemands en mai ou juin, et nous prévoyons un voyage à Broadclyst.

Dans le cadre de ses activités, le Comité organise également des cours d'allemand et d'anglais, des rencontres entre associations et avec les écoles. A noter ici : notre proposition d'un projet de découverte du patrimoine local par la photographie avec les classes de CM1/CM2 des écoles de Plobannalec-Lesconil a reçu un accueil très positif de ces dernières. Le projet devrait voir le jour en 2022, simultanément dans les trois pays. Les résultats des travaux de chaque école seront partagés avec ceux des autres communes.

Visite de Glienicke-Nordbahn en 2019

Nous organisons tout au long de l'année des manifestations dont les bénéfices servent à financer les projets, comme par exemple le Marché aux Fleurs, un Troc et Puces et bien sûr l'incontournable Marché de Noël, qui aura de nouveau lieu cette année, les 4 et 5 décembre prochains.

Notre objectif premier est de découvrir et de faire découvrir des cultures différentes de la nôtre, de permettre aux enfants mais aussi aux moins jeunes de pratiquer une langue étrangère. L'adhésion individuelle se monte à 10€ par an, celle d'une famille à 15€. Venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus - *you are welcome, Ihr seid willkommen !* ■

Plus d'infos

jumelage.plobannalec.lesconil@gmail.com

Accueil de la délégation de Broadclyst

Un parc a été baptisé "Parc de Plobannalec-Lesconil" à Glienicke-Nordbahn

Le Club Canin Sport Education Bigouden

L'association située à Kerberrien sur la commune de Plobannalec, existe officiellement depuis 2018 et est reconnue par la Canine Bretonne depuis 2019.
Le club canin a pour vocation d'aider les propriétaires de chiens à gérer leurs compagnons dans les différents instants de la vie de tous les jours : sociabilité, propreté, rappel au pied, etc.

Pour cela une équipe de bénévoles, diplômés par la Société Centrale Canine, les reçoivent sur le terrain tous les samedis à 14 h30.

Par ailleurs une équipe compétition s'entraîne en semaine, avec d'excellents résultats depuis le début de l'année quel que soit le niveau présenté.

Résultats

> 5 certificats de sociabilité

> 2 brevets (excellents)

> 2 échelons 1 (excellents)

> et plusieurs places d'honneur en échelon 3 avec une 3e place au championnat de Bretagne.

2 équipes : Luigi du Baulois/ Mme Mercadal et Menphis des plaines de Thierache / Mme Le Cloarec devraient participer aux éliminatoires (sélectifs) du championnat de France 2022.

Impliqué dans la vie de la commune, participations aux réunions, forum des associations, membre de Tout an Dud, le club avec ses 70 adhérents sera heureux de vous recevoir sur son terrain et cela notamment les 22 et 23 octobre 2022 pour son premier concours de chien de travail. ■

Plus d'infos

Kerberrien à Plobannalec
Le samedi 14h30

Contact :
Mme Le Cloarec
06 88 75 33 64

ClubCanin-Bigouden
Plobannalec-Lesconil

Eglise Saint-Alour

Le vitrail en hommage aux morts de la première guerre mondiale a 100 ans !

Ce vitrail naît de l'idée de l'abbé Jézégou, recteur de la paroisse de 1907 à 1946 et est réalisé par G.P Dragant, verrier de Bordeaux. Il a été inauguré en mai 1921 et financé par une grande quête des paroissiens.

En bas du vitrail, un soldat mort, en uniforme, entouré de ses parents en costume bigouden. Marianne est au centre avec ses nattes et porte le drapeau français. Autour d'elle, on voit l'abbé Jézégou lui-même, Clémenceau, le Père de la victoire, et un officier en uniforme portant la légion d'honneur. À l'arrière, un décor teinté de vert où l'on distingue les flammes de l'incendie de la cathédrale de Reims.

Au-dessus, de gros nuages qui symbolisent le passage entre la France meurtrie et le monde céleste. Au centre, c'est l'immense portrait du Sacré-Coeur de Jésus entouré par Sainte Geneviève, Saint Rémy, Sainte Jeanne d'Arc, Louis IX (Saint Louis couronné et vêtu de son manteau de fleurs de lys), l'archange Saint Michel en chevalier aux ailes déployées. Autant de personnages qui évoquent tantôt le triomphe sur le Mal tantôt la défense ou la conquête du territoire national.

Enfin dans le médaillon supérieur figurent les symboles des unités de combat qui ont contribué à la victoire : infanterie, artillerie, marine, cavalerie, aviation, le tout encadrant la colombe de la paix portant dans son bec un rameau d'olivier. ■

Iliz Sant Alour

100 Vloaz ar werenn livet da enor re varv ar brezel bed kentañ

Ganet eo bet ar werenn livet-mañ e-barzh soñj abad Jezegou, person ar barrez etre 1907 ha 1946. Graet eo bet gant G.P. Dragant, ur gwerer deus Bourdel hag igoret e miz Mae 1921 goude ur c'hlask-arc'hant e-barzh ar barrez.

E-traoñv ar werenn livet e c'heller gwelet ur soudard marv gant e wiskamant ha tro-dro dezhañ e gerent gant gwiskamant ar Vro Vigoudenn. E-kreiz e weler Marianne gant nac'hennoù en he blev, dougañ a ra baniel Bro Frañs. Tro-dro dezhi e vez gwelet abad Jezegou eñ e-unan. Tad an Trec'h, Clemenceau, hag un ofiser gant e wiskamant, warnañ Leizh an Enor. A-dreñv e c'heller gwelet flamennoù tan-gwall Iliz-Veur Reims skeudennet e-barzh ur c'hlinkaj glas.

Ar c'houmoul bras a-us a laka da soñj e-barzh an tremen deus ur vro distrujet da ved an neñv.

E-kreiz e vez gwelet porzh mell Kalon Sakret Jezus ha tro-dro dezhañ Santez Jenovefa, Sant Remi, Santez Jeanne d'Arc, Loeiz IX (Sant Loeiz gant e gurunenn ha e vantell-lis), Arc'hael Sant Mikael didnan stumm ur marc'heg displeget e zivaskell. Kement a dudennoù a zegas soñj deus un tu an trec'h war an Droug, ha deus un tu all an difenn ha gounit ar vro.

A-benn ar fin, e-barzh ar vedalenn a-us eo bet lakaet arouezioù an unvezioù emgann o deus roet o nerzh d'an trec'h : troadegiezh, artilherezh, arme-vor, marc'hegerezh ha nijerezh. An holl tro-dro da goulm ar peoc'h, bod an olier en he beg.. ■

Un grand merci à Vincent Le Floc'h.
Mersi Bras da Visant Ar Floc'h.

Le minibus du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Plobannalec-Lesconil dispose d'un service de minibus.

Plusieurs trajets sont proposés :

> Le club de loisirs tous les lundis après-midi.

> Le marché de Lesconil tous les mercredis matin.

> Le marché de Pont-l'Abbé les 1ers et 3es jeudis du mois.

> Le Super U de Plobannalec-Lesconil le vendredi après-midi.

Ce service est un pilier du maintien de l'autonomie et de lien social pour de nombreux adhérents.

Il fonctionne toute l'année et est devenu un lieu d'échanges grâce au dévouement de bénévoles investis, qui assurent la conduite et l'accompagnement des adhérents dans la bonne humeur. ■

Plus d'infos

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles ou vous inscrire pour bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter la mairie.

En bref

Collecte Banque alimentaire

Les 27 et 28 novembre 2021, le CCAS a organisé une collecte locale d'appoint au Super U de Plobannalec-Lesconil. Grâce à votre soutien et à vos dons, il est possible de continuer de distribuer des paniers alimentaires. Ces collectes nous permettent, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Quimper, de soutenir 15 familles de la commune.

Merci ! Nous comptons sur votre mobilisation !

Distribution cendriers de poche

Durant la saison estivale, une campagne de distribution de cendriers de poche a eu lieu. Financés par le CCAS, ils sont mis à disposition dans tous les bureaux de tabac de la commune.

L'objectif de cette action est de sensibiliser la population et les estivants à la pollution engendrée par les mégots de cigarettes. La campagne sera reconduite et intensifiée l'année prochaine, avec davantage de distributions dynamiques.

Le repas des aînés

En raison du contexte sanitaire et de l'incertitude qu'il entraîne, le CCAS a dû se résoudre, cette année encore, à annuler le traditionnel repas des aînés.

Afin de ne pas les oublier et de leur apporter un peu de réconfort, le CCAS a décidé de leur offrir un repas à emporter.

Deux restaurants de la commune, Le Bana et l'Hôtel du Port, ont élaborés des menus haut de gamme pour nos aînés.

Ce sont 300 repas qui ont été distribués, dont une soixantaine a été livrée à domicile. ■

Laurent Guichaoua quitte le service actif du centre de secours

Les pompiers du Centre Inizan ont réalisé 462 interventions pour l'année 2021, une augmentation de 6 % par rapport à 2020. 82 % des interventions ont été réalisées pour des secours à personnes, 75 % concernant Loctudy et Plobannalec-Lesconil.

Le centre Inizan compte 38 pompiers volontaires dans ses rangs, dont 14 femmes. Deux départs ont été enregistrés et cinq nouvelles recrues sont arrivées : Ludovic Bodrais, Manon Cook, Axelle Grall, Alexandra Charles et Thomas Bideau.

Il y a pour l'ancien centre de secours des pompiers de notre commune un départ marquant… cette année Laurent Guichaoua, quitte les pompiers après vingt-sept ans de services. Rentré à la caserne de Plobannalec en 1996 avec Philippe Kervec, Laurent est le deuxième sapeur-pompier actif le plus ancien du centre. Chef de garde jusqu'en 2017, il était adjudant-chef depuis 2016. Il a quitté ses fonctions le 2 février.

Il nous avait confié : *« Cela va me faire bizarre… mais au moment de partir du centre, j'aurai une pensée particulière pour Philippe (Kervec) et Maxime (Signorino) »*

Merci Laurent pour ton dévouement. ■

Voirie : des travaux d'entretien réalisés

Un constat a été réalisé sur le manque d'entretien général des voiries de la commune. Parmi les travaux réalisés ou à réaliser, on retrouve l'entretien des réseaux et des fossés, pour permettre le bon écoulement des eaux pluviales et éviter ainsi les inondations de voirie et d'habitations.

Pour ce faire, une première phase de travaux d'urgence a été réalisée. Des travaux de création et de dévoiement d'un réseau d'eaux pluviales ont été réalisés par l'entreprise Le Pape TP au 1er semestre au lieu-dit Kergroës et au niveau de l'entrée du lotissement de Kéralouet.

Toujours au niveau de Kéralouet, création d'un cheminement piétons, avec réalisation d'un réseau d'eau pluviale, préparation de fourreaux en vue d'un éclairage de sécurité, travaux par Les Bitumes Bigoudens et Cise TP. Le prolongement du cheminement est prévu courant 1er semestre 2022, pour rejoindre le giratoire de la rue Eric Tabarly.

Dans la rue des hirondelles, la commune a travaillé en collaboration avec la CCPBS pour la réalisation d'une extension de réseau des eaux usées (EU), la réfection entière de la chaussée avec une sécurisation des entrées/sorties avec un rétrécissement de voirie.

Les services techniques ont réalisé au cours de l'année 2021, divers chantiers en régie. Parmi ceux-ci, curage et pose de buses au lotissement de Kerloch, au quartier de Saint Alour, Kéralouet et à Saint Mélaire.

Dans un but d'optimisation de l'entretien des espaces verts, les services techniques ont apporté différentes modifications sur des parterres de végétaux, par exemple route de Lesconil, route de Penmarch et route de Loctudy. Cette opération sera poursuivie sur d'autres lieux de la commune en 2022. ■

Travaux à venir

Voirie 2022 : Dérasement d'accotement et travaux d'emploi partiel sur chaussée

Axe Kerivin/ty Boutic, Rte de Kernavarch, axe kerstaloff/ keralouet,

Sécurisation des routes, croisement kerdrevel et kerhuaret (rétrissementde chaussée, avec sens de priorité), et lieu-dit Kerstaloff

Le jardin du souvenir du cimetière de Lesconil

Bon nombre de familles ont exprimé le besoin de pouvoir disposer au cimetière de Lesconil d'un « jardin du souvenir » à l'instar de celui de Saint-Alour.

Quoi de plus légitime de disperser en ce lieu de mémoire et d'histoire, les cendres du défunt avec respect, dignité et décence.

Les travaux réalisés par les services communaux ont débuté le mercredi 6 octobre dernier. Le « jardin du souvenir » est positionné non loin du lieu de recueillement des familles des « Disparus en Mer ».

De part et d'autre de la stèle en granit de couleur gris-clair (en cours de réalisation par un spécialiste de la marbrerie funéraire - sera livrée au cours du 1er trimestre 2022) seront plantés des végétaux à très faibles racines.

La commune s'emploie à répondre au mieux aux attentes des familles ; lesquelles continueront de pouvoir opter soit pour la concession funéraire, soit pour le columbarium. ■

Rénovation des aires de jeux

Conformément aux engagements de campagne, la municipalité souhaite faire évoluer et moderniser les différents espaces de jeux pour enfants sur la commune.

Ainsi l'espace réservé aux jardins du Sémaphore sont en cours de rénovation, Une nouvelle structure a été installé courant décembre, il reste à remplacer la barrière pour bien protéger les utilisateurs. ■

Déconstruction du transformateur de Pont-Plat et enfouissement de réseaux

Le transformateur de Pont-Plat présentant des dysfonctionnements récurrents quant à son fonctionnement au quotidien d'une part et le recueil de plusieurs plaintes de résidants relatives à des baisses de tension sectorielles d'autre part, il a été décidé de saisir le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Equipement du Finistère (SDEF), d'arrêter avec cette entité un schéma directeur complet des travaux à réaliser et enfin de fixer le montant du fond de concours de la commune qui lui sera versé.

Le dossier porté directement par la commune a été accepté et inscrit dans le plan pluriannuel du SDEF.

Aussi, le transformateur particulièrement vieillissant sera déconstruit et remplacé par un matériel nouvelle génération, de couleur verte, intégré dans le talus de l'aire de jeu du galochodrome. L'aspect environnemental a été particulièrement étudié, eu égard à la présence du sentier touristique menant au site mégalithique.

Ce remplacement a conduit de facto à procéder à l'enfouissement des réseaux aériens (Basse tension éclairage public – communication électronique) jusqu'à la route de Kerlut.

D'aucuns se souviendront des dégâts matériels occasionnés par la tempête du 31 octobre dernier dans ce secteur. Cet engagement de dépense pour l'avenir y trouve à lui seul, si besoin est, tout son fondement.

En conclusion, et selon le règlement financier voté par le SDEF le 18 décembre dernier, le « reste à charge » pour la commune sera de 64 700 € ; le SDEF financent les travaux à hauteur de 220 000 €. ■

Le mot de la majorité

Une équipe dynamique et dans l'action

Depuis un an et demi, l'équipe menée par Cyrille Le Cleach travaille les dossiers qui vous ont été proposés lors des élections municipales de 2020 pour permettre à notre territoire de rattraper l'inaction des dernières années.

Nous faisons les choix les plus utiles pour l'intérêt général de notre commune. Nous devons maîtriser la dépense publique et il nous est indispensable d'avoir des projets matures et aboutis avant de les inscrire au budget.

Les projets avancent selon le rythme imposé par la vie d'une collectivité, c'est pourquoi vos élus de la majorité sont dans l'action. Pour permettre la construction de la future maison médicale, nous avons mis en place un groupe de travail et lancé une recherche active pour attirer deux nouveaux médecins et d'autres professionnels de santé, conformément à nos engagements.

Pour la réalisation de ce projet réfléchi, maîtrisé et cohérent, la majorité a fait le choix fort d'installer la maison médicale en entrée de bourg sur un terrain qui n'avait jusqu'au moment de notre décision aucune destination réellement prévue depuis son acquisition par la commune. Cette installation lance également le projet d'aménagement de Plobannalec et de son entrée d'agglomération.

Nous avons pour objectif premier de dynamiser la commune en y intégrant des logements locatifs correspondant aux attentes actuelles. En lien avec nos engagements, nous investissons tout en maîtrisant les dépenses de la commune, sachant que la capacité d'autofinancement est largement en-dessous de la moyenne départementale.

Accompagné par notre modification du projet de l'ancien Hôtel de la Plage qui a permis de réaliser une opération plus raisonnable financièrement, le choix du terrain de la maison médicale permet à la municipalité de créer 27 logements (9 T2, 2 T4, 17 T3) et ainsi renforcer l'attractivité de commune. ■

Le mot de la minorité

Avant de parler du projet de maison médicale, les élus de la minorité tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2022 en souhaitant qu'elle vous apporte la santé et qu'elle soit pour toutes et tous le retour à une vie normale loin de cette pandémie et son cortège d'impacts que nous avons tous enduré depuis maintenant deux ans.

Qu'elle nous apporte également des signes d'espoir pour le climat et notre environnement. Ceci est notre souhait le plus cher.

Bloavezh mat dan holl.

Mais revenons plus précisément à la vie locale.

Nous nous réjouissons que le projet de maison médicale puisse désormais se réaliser. Lors du précédent mandat nous avions visité des installations récentes dans d'autres communes pour voir comment faire aboutir un tel projet. Ces visites avaient permis de conclure que celui-ci ne pouvait se réaliser qu'avec la présence de professionnels intéressés. La demande de deux médecins permet à la nouvelle municipalité de réaliser ce projet.

Après beaucoup d'hésitations le choix de l'implantation s'est porté sur le terrain que nous avions acquis dans le but d'aménager l'entrée du bourg et d'accueillir un équipement structurant pour la commune.

La superficie de ce terrain permet également de construire un ensemble de 16 logements (3 T2, 2 T4, 11 T3).

Nous avons à ce titre interrogé Monsieur le Maire sur l'évolution du choix de type de logements de la part des organismes sociaux.

En effet, nous nous étonnons que la majorité programme 11 grands logements T3 à côté de la maison médicale alors qu'elle avait remplacé 6 T3 que nous avions prévus à l'Hôtel de la Plage par 6 T2 (plus petits) avec comme argument que c'était la demande sur la commune.

Concernant l'Hôtel de la plage, Il semble donc bien que l'objectif de la municipalité était d'arriver à un projet plus petit et donc qui paraisse plus économique sans tenir compte des capacités du bâtiment existant à accueillir ces logements plus spacieux (T3) qui correspondent au besoin sur la commune, et ce sur un site remarquable de Lesconil. Voilà pourquoi cette démolition de l'Hôtel est présentée comme moins coûteuse.

Cela manque singulièrement de cohérence. ■

Alain Lucas

L'ancien maire Alain Lucas est décédé mardi 18 janvier dans sa 73e année.

Si fier d'être un des derniers enfants nés à Lesconil, rue Marcel Cachin dans une famille de pêcheurs, il quitte la commune en 1967 pour poursuivre ses études supérieures à l'issue desquelles il s'engage ensuite dans la gendarmerie, tout d'abord gendarme de terrain, puis instructeur en école de gendarmerie. Mais son attachement viscéral à sa commune le ramène vers ses origines en 1998.

Grand amateur de football, Alain s'engage dès son retour auprès de l'ASPL. D'abord comme responsable de l'école de foot mais aussi comme vice-président jusqu'en 2004.

Amateur de foot, mais aussi de la mer, retrouvant ainsi ses racines familiales. Dès 1993, Alain adore prendre la mer à bord de son petit canot pendant ses vacances à Lesconil, une fois installé définitivement dans la commune il participe activement à la vie du port en siégeant au conseil portuaire comme représentant des pêcheurs plaisanciers. C'est aussi durant toutes ses années qu'il intègre l'équipe de l'association Tout An Dud. De simple bénévole en 2000 pour l'opération « 2000 ballons pour Margodig » le canot de la SNSM de Loctudy, il en sera ensuite le secrétaire puis le président jusqu'en 2007.

Alain était un grand passionné par sa commune, et c'était pour lui un grand honneur d'en avoir été le maire de 2008 à 2014. De la rénovation du Temple des Arts en passant par la finalisation des travaux du pont du Ster, et du démarrage du lotissement de la ZAC de Gorréquer, voici quelques-uns des chantiers qui verront leur aboutissement durant sa mandature.

Depuis 2014, il avait choisi avec son épouse Claudine de passer ses hivers en Guadeloupe, ce qui ne l'empêchait pas de toujours garder un œil attentif sur le développement communal, si fier que sa fille Marine prenne le relais en s'investissant dans la vie municipale depuis mars 2020.

Alain, la commune de Plobannalec-Lesconil te remercie.

Repose en paix. ■

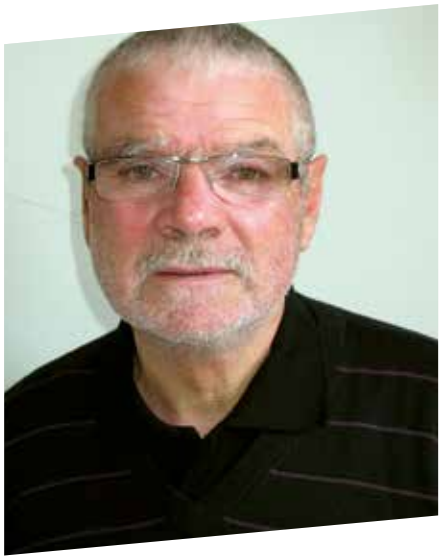

État civil

Vous ne retrouverez pas la liste complète de l'état-civil pour l'année 2021 dans le bulletin. En effet dans le cadre de la loi RGPD sur la protection des données, nous sommes dans l'impossibilité de communiquer celle-ci. Pour 2022, un process sera mis en place pour pouvoir refaire apparaître l'état civil.

Naissances :
16 garçons, 8 filles

Mariages : 16

Décès : 40

Comment s'inscrire sur les listes électorales de la commune ?

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles prévues les 10 et 24 avril 2022, vous pouvez pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au vendredi 4 mars 2022 inclus.

Pour cela, 2 possibilités :

L'inscription en ligne

Depuis le 1er janvier 2019, il est possible de procéder à son inscription en ligne sur le site Service-Public.fr en suivant le lien ci-après : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

L'inscription en mairie

Elle doit être déposée par l'intéressé en personne. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se déplacer peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Pièces à fournir

> Justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription)

> Justificatif de domicile sur le territoire communal :

- **Domicile principal :** justificatifs de domicile de moins de 3 mois (avis de taxe d'ordures ménagères, quittance de loyer non manuscrite, facture d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.).
- **Autre résidence :** Vous avez 26 ans ou plus, vous devrez fournir les 4 pièces suivantes :
  - Votre carte d'identité recto/verso ou passeport ;
  - Une attestation d'hébergement datée de moins de 3 mois, signée par la personne vous hébergeant et précisant l'adresse concernée ;
  - La pièce d'identité (carte nationale d'identité recto/verso ou passeport) du parent vous hébergeant ;
  - Un document récent sur lequel figure votre nom et l'adresse à laquelle vous êtes hébergé(e) (Ex : Bulletin de salaire...)
- **Contribuable de la commune :** justifier de 2 années en qualité de contribuable (contributions directes communales sont les suivantes : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la cotisation foncière des entreprises. Attention : l'impôt sur le revenu et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises n'en font pas partie).
- **Une entreprise sur la commune :** gérant ou associé majoritaire depuis au moins 2 ans : Document prouvant l'inscription de la société au rôle des contributions de la commune.
- **Autres situations spécifiques :** voir les renseignements sur : https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/s-inscrire-liste-electorale-mairie-quel-justificatif-domicile

> Formulaire CERFA de demande d'inscription : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024

En cas de changement d'adresse sur le territoire de la commune de Plobannalec-Lesconil

Vous avez déménagé mais n'avez pas quitté le territoire de la commune, dans ce cas, vous devez signaler votre nouvelle adresse à l'accueil de la mairie ou par mail à accueil@plobannalec-lesconil.fr en joignant :

Pièces à fournir:

> Justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription)

> Justificatif de domicile à votre nouvelle adresse (avis de taxe d'ordures ménagères, quittance de loyer non manuscrite, facture d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.)

Comment vérifier mon inscription sur liste électorale et mon bureau de vote ?

> Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit,

> Pour vérifier que vous n'avez pas été radié,

> Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote,

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale via le service en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE. ■

DANS LE RÉTRO / UR SELL WAR-GIL

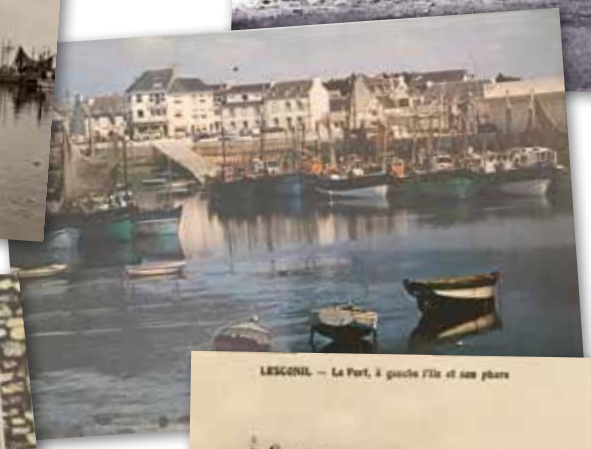

LA LANGUE DU TERRITOIRE / YEZH AN DOUAR

Plobannalec

Le nom de Plobannalec est composé du préfixe « plo » qui signifie paroisse en vieux breton (qu'on retrouve en Léon sous la forme de « plou » et en pays de Vannes sous la forme de « ploe »). Ensuite on trouve le mot « bannalec » qui signifie la genêtière, Plobannalec est donc la Paroisse des Genêts.

Lesnalec

La première partie de ce mot, « les » est un dérivé de « lez » qui signifie « cour seigneuriale », ensuite le terme « nalec » est à lire « an haleg » (le saule). Cependant, il pourrait s'agir également d'une contraction, le terme « Lesnalec » ayant eu une forme plus longue : « Lesvanalec » et serait ainsi à rapprocher de « Plobannalec » mais étant formé des mots « Lez » et « Bannalec ».

Pen Banal

A l'instar des deux précédents, on retrouve le mot « Banal(eg) ». Le mot « pen » (penn) signifiant la tête en breton, mais aussi l'extrémité, le bout. Pen Banal serait donc l'extrémité d'un champ de genêts.

EXPRESSIONS DE TOUS LES JOURS / TROIOÙ-LAVAR BEMDEZ

Skragn

C'est en général une personne que l'on dit très près de ses sous qui ne rechigne en rien pour faire des économies.

Cheuc'h

Se dit de quelqu'un de bien apprêté, en habits du dimanche ou habillé de façon très chic.

Droch

Tout simplement un imbécile, peut aussi s'utiliser pour parler de quelque chose ou d'une situation totalement « droch ».

Yac'h

Être « yac'h » c'est être en bonne santé, vif. Quelqu'un de « yac'h » est toujours frais et dispo !

Le C'H

Cette lettre (car il s'agit bien d'une seule lettre en breton) se prononce principalement comme un H aspiré dans ses formes les plus douces, et comme le CH allemand dans ses forme les plus dures. Elle ne se prononce donc jamais comme un K ou un CH français, comme on peut l'entendre souvent. ■